

La Poste met encore ses agents en danger

Sud PTT attaque le groupe

Depuis le début de la crise du Covid-19 les dirigeants du groupe La Poste, à commencer par son PDG Philippe Wahl, se sont singularisés par leur gestion désastreuse des événements. Placé-e-s devant l'injonction (légitime) à se confiner, les postières et les postiers se sont paradoxalement trouvés dans l'obligation de devoir se rendre au travail. Beaucoup d'entre elles/eux ont pris leurs responsabilités en exerçant leur droit de retrait. Pour se protéger, pour protéger leurs proches et la population. L'intersyndicale nationale s'est fait l'écho de cette réaction collective à laquelle les syndicalistes de terrain combatifs et combattives ont largement contribué. Une lettre au Ministre de l'Economie et au PDG de La Poste a ainsi été envoyée par six des sept fédérations représentatives dans l'entreprise.

Nouvelle organisation mais refus d'un bilan sanitaire

Le 23 mars, la direction a annoncé une nouvelle organisation de la production et une réduction de la moitié des activités dans l'ensemble des branches et des métiers.

Néanmoins, Sud PTT considère que les problèmes sont, pour l'essentiel, bien loin d'être réglés.

Les postier-e-s sont toujours exposé-e-s à des risques importants liés au Covid-19, et sont toujours susceptibles de propager ce dernier. La direction du groupe refuse de faire un bilan sanitaire et cette omerta est d'autant plus scandaleuse que le nombre de cas de contaminations comptabilisé par notre réseau dépasse les 500.

De plus, diminution de l'activité ne rime pas forcément avec meilleure définition des missions vitales à assurer en direction du public. Au nom de la sacro-sainte liberté du commerce, on s'interdit donc de mettre l'appareil productif au service des besoins essentiels de la population... Quitte à continuer à mettre en danger les factrices et les facteurs, pour distribuer tout et n'importe quoi.

La direction de La Poste

-refuse de Procéder à une évaluation des risques professionnels liés à l'épidémie de covid-19, incluant les risques psycho sociaux

- de recenser les activités postales essentielles et non essentielles à la vie de la Nation, et leurs conditions d'exercice

- de recenser less cas de contamination, avérés ou suspectés, et les mesures qui ont été prises en conséquence pour l'ensemble du personnel impacté (malade ou non)

Pour toutes ces raisons, Sud PTT revendique la fermeture conservatoire des établissements, comme mesure d'urgence sanitaire.

Devant le silence assourdissant de la direction du groupe et la faiblesse des mesures prophylactiques mises en œuvre, notre fédération a été contrainte d'assigner La Poste en référé. S'il faut passer par le droit pour contraindre M.Wahl a cesser l'amateurisme dans la situation dramatique que traverse le monde, nous le faisons sans état d'âme.

Le référé ayant été accepté par le président du tribunal, l'audience aura lieu début avril. La fédération Sud PTT organise une conférence de presse en distanciel, qui se tiendra dans les prochains jours, et dont nous vous donnerons très rapidement la date, l'heure et les détails techniques.

Paris le 25 mars 2020